

Les éléments de droite, au sein du RIN, consolident leur position

par Jules LeBlanc

Quatre ans après avoir éliminé de ses rangs les "extrémistes" de droite (qui ont ensuite fondé le Ralliement national) et une semaine après s'être détesté de sa "gauche radicale", le Rassemblement pour l'indépendance nationale a continué en fin de semaine dans une voie où il s'était engagé lors de son dernier congrès annuel, en octobre dernier, à Trois-Rivières. Ce nouveau "virage à droite" était nettement perceptible au cours du congrès spécial que le RIN a tenu en fin de semaine à l'externat classique de Longueuil.

Plusieurs décisions témoignent de cette orientation. Une majorité de délégués ont indiqué, au moyen de votes, que le RIN ne préconise plus la création d'un Etat laïc au Québec; qu'il se considère comme le représentant, non seulement de tous les travailleurs, mais de tous les Québécois; qu'il ne réclame

plus l'unilinguisme mais se contente de réaffirmer "le principe de l'unilinguisme français au Québec"; qu'il tient beaucoup à ce qu'une fusion avec le Ralliement national ait lieu, etc.

Par les interventions de plusieurs délégués, il apparaissait que le RIN a fermement décidé de prendre le pouvoir et qu'il entend adopter les mesures que cela implique (en particulier en assouplissant certains aspects de son programme et de son action politiques).

Dans presque tous les cas, cependant, le président et le vice-président, MM. Pierre Bourgault et André d'Allemagne, ont lutté contre ces éléments d'un "virage à droite". Il en est résulté quelques votes très serrés où la majorité se situait entre 20 et 30 votes alors qu'environ 330 délégués officiels étaient inscrits et que plus de 500

personnes participaient aux assises.

Ainsi, samedi, après un débat de plus d'une heure, les délégués ont passé outre à l'opposition de la "gauche réaliste", MM. Bourgault et d'Allemagne en tête, et ont accepté par de faibles majorités, deux projets d'amendements très importants à la constitution du parti. Ces deux amendements ne seront toutefois pas intégrés à la constitution du RIN parce qu'ils n'ont pas recueilli les deux tiers des votes exprimés, comme cela est requis pour amender la constitution.

Un Etat laïc?

Dans le premier cas, il s'agissait d'amender le premier article de la constitution, celui qui définit le RIN en ces termes: "Le RIN est le parti politique québécois voué à la décolonisation du Québec par la création d'un Etat souverain, démocratique et laïc, et représentant pleinement tous les travailleurs". L'amendement proposé suggérerait de dire plutôt: "Le RIN est le parti politique dont le but est de réaliser l'indépendance du Québec en créant un Etat français, souverain et démocratique représentant tous les Québécois".

Avec cet amendement en quatre points, il n'est plus

question de décoloniser le Québec ni d'y créer un Etat laïc; on ajoute qu'il s'agit d'un Etat français; le RIN aspire à représenter non plus "tous les travailleurs" mais tous les Québécois".

Le débat a porté presque uniquement sur deux points: la suppression du mot "travailleurs", que le dernier congrès annuel du RIN avait intégré il y a six mois, et son remplacement par "Québécois"; la suppression du mot "laïc", qui est inscrit dans la constitution depuis la fondation du parti il y a sept ans ou presque.

Dans les deux cas, les défenseurs de l'amendement ont invoqué la nécessité de ne perdre aucun membre éventuel à cause de particularités comme "Etat laïc" et "représentant les travailleurs"; cela fait peur à beaucoup de monde, disaient-ils.

Il faut créer un Etat laïc au Québec, c'est entendu, mais il vaut mieux ne pas le dire dans la constitution, à cause du relent d'anticléricalisme que ce terme contient au Québec, précisait-ils d'un côté; il faut représenter les travailleurs, certes, mais aussi tous les Québécois, soulignaient-ils de l'autre en insistant sur la nécessité pour le RIN ou bien de ne pas s'appuyer sur

une seule classe sociale ou bien de ne pas créer de classes sociales au Québec, selon les interventions.

Un parti populaire

Reprenant des thèmes chers à Mme Andrée Bertrand-Ferretti, les adversaires du projet d'amendement, dirigés par le président et le vice-président, MM. Bourgault et d'Allemagne, insistèrent sur le fait que c'est le seul article de la constitution qui montre que le RIN n'a pas que des aspirations nationalistes, mais aussi des aspirations sociales profondes, qui indiquent que le RIN ne veut pas d'un Québec indépendant qui ne soit qu'une "république de bananes".

Un Etat laïc, c'est-à-dire qui respecte le droit de chacun à la religion (et à la non-religion), cela s'impose et ce serait hypocrite de ne pas le dire, ajoutaient-ils. Par contre, il ne faut pas confondre un parti de travailleurs avec un parti qui représente pleinement les travailleurs.

D'abord, ils tentèrent d'insérer dans le projet d'amendement le mot "laïc": ils n'obtinrent que 44 p.c. des votes exprimés (109 à 130), alors qu'il leur en fallait 66,6 p.c. Ils s'attaquèrent ensuite à

l'ensemble de l'amendement et parvinrent à le bloquer en obtenant 42 p.c. des votes (121 à 146) alors qu'ils n'avaient besoin, cette fois, que de 33,3 p.c.

Un important débat de fond venait d'avoir lieu sous le couvert de ce projet d'amendement, le débat même qui a opposé la supposée "gauche radicale" et la soi-disant "gauche réaliste" au sein du RIN. Mais les dirigeants du groupe Racine-Ferretti n'étaient pas là: c'est le groupe Bourgault-d'Allemagne, qu'ils accusaient d'être des "réactionnaires" la veille, qui les remplaçait.

Et pendant ce débat, on pouvait voir, partout dans la salle, d'immenses placards aux couleurs vert et noir du RIN, qui proclamaient: "RIN, parti populaire".

Les pleins pouvoirs

Tout au long de la journée de samedi, un seul autre projet d'amendement à la constitution (sur les 36 qui ont été étudiés) a nécessité un débat assez long. C'est celui qui demandait que le président du RIN exerce les pleins pouvoirs entre les réunions (mensuelles) de l'exécutif national.

Les défenseurs du projet voulaient ainsi accorder à M. Bourgault un vote de confiance extraordinaire et irréfutable en réponse aux accusations des ferretistes. Nombre de délégués cependant, tout en louant M. Bourgault, ont souligné qu'on n'écrirait jamais une constitution en fonction d'une personne, qu'on ouvre ainsi la porte à la dictature, etc. Au bout d'une quinzaine de minutes, 101 délégués appuyèrent le projet d'amendement et 96 s'y opposèrent. (La constitution ne contiendra donc pas cette disposition.)

Un autre projet d'amendement, qui n'a d'ailleurs pas été étudié, allait beaucoup plus loin encore. Il demandait que, dans les limites de la constitution, le président "ait tous les pouvoirs pour la durée de son mandat" (qui est d'un an). D'autres projets d'amendement (non étudiés eux aussi) allaient également très loin dans leur réaction contre le groupe Racine-Ferretti. Fort bien! "Que le poste de vice-président soit aboli."

Retour de la mission Chevrier L'aide du Canada à l'Afrique francophone: \$30 millions en 3 ans

(PC) — L'ambassadeur itinérant du Canada, M. Lionel Chevrier, a déclaré en fin de semaine qu'il avait promis l'aide du gouvernement canadien à plusieurs pays d'Afrique francophone. Cette aide, répartie sur trois ans, s'élèverait à \$30,000,000.

L'ambassadeur spécial, qui a quitté Ottawa le 7 février pour une tournée en Afrique via Londres, a affirmé qu'il n'avait entendu aucun commentaire sur l'incident du Gabon dans les sept pays qu'il avait visités.

M. Chevrier n'a pas visité le Gabon au cours de sa tournée qui l'a conduit en Algérie, au Maroc, en Tunisie, au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal. L'ambassadeur avait pour mission d'étudier dans ces Etats le genre d'aide que le Canada pouvait apporter à leur développement.

Le Canada a déjà distribué aux pays francophones depuis le lancement de son programme d'aide une somme totale de \$35,500,000, dont \$12 millions au cours du présent exercice fiscal.

Le nouveau programme de trois ans comprend des projets tels que la construction d'un pont au Cameroun et l'érection d'un hôpital au Sénégal. L'un des projets les plus

MOUVEMENT SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

Assemblée publique du Comté d'Outremont

CE SOIR À 19.30 HEURES

Monastère des Dominicains 2715, chemin de la Côte Ste-Catherine (Entrée est)

Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Distillé et embouteillé par Hill Thomson & Co. Ltd. Edimbourg, Ecosse
Représentants: Importations Durand - 842-5471

LE DEVOIR

LUNDI, 1er AVRIL 1968

Un projet de recherche en vue de la réforme de tout l'appareil judiciaire

A l'issue du déjeuner-souvenir du deuxième congrès de criminologie du Québec, à Sherbrooke, au cours duquel il avait remis à Me Maxwell Cohen, doyen de la faculté de droit de McGill, la médaille Archambault-Fauteux, le ministre de la justice du Québec, Me Jean-Jacques Bertrand a annoncé la création d'un projet de recherches et de réforme de l'appareil judiciaire du Québec. Ce projet vient d'être confié à l'Institut de recherche en droit public de l'université de Montréal.

Le projet, que le ministre de la justice a dévoilé dans ses grandes lignes, comprendra notamment l'étude du ca-

dre constitutionnel de l'appareil judiciaire, de la compétence d'appel de la Cour suprême du Canada ainsi que de la possibilité d'abolir certaines Cours et d'en créer de nouvelles, par exemple une Cour des affaires familiales. La création d'un conseil supérieur de la magistrature sera également envisagée au cours de cette étude.

En terminant, Me Bertrand a déclaré que d'ici deux ans le ministère de la justice du Québec serait en mesure, à la suite de ces travaux, d'élaborer les projets de loi qui imposent la réorganisation et la réforme de l'appareil judiciaire de la province de Québec.

En toute occasion
En toute saison...



VICHY CELESTINS
L'eau qui fait du bien!

Il se croquent allégrement... et parfois trop! Aussi, après ce qui est trop bon, buvez ce qui fait du bien, l'eau minérale alcaline naturelle Vichy Celestins! Pure et fraîche, elle désaltère à merveille et déjoue les perfides intentions des estomacs gourmands! Vichy Celestins s'apprécie tout spécialement... après l'avalanche des œufs de Pâques!

Importée de France, la seule authentique eau de Vichy vendue au Canada.

SOUVENEZ-VOUS...

Rien ne peut surpasser un dîner au bifteck CHEZ

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

"Dans le vent"

Les couples "dans le vent" ne font pas que danser le gogo... Ils confient le nettoyage de leurs robes et complets à la plus "moderne" des buanderies... JOLICOEUR.



LA. 1-2161

Jolicoeur
Depuis 1907
Confiez-nous le nettoyage de vos vêtements de dam (coudre)
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

3300, boul. Rosemont—729-6325

"Ce livre servira de points de repère à ceux qui cherchent à tracer le portrait d'une certaine partie de la population qui n'a pas tout à fait perdu espoir en une Confédération à deux, mais qui détournent déjà les yeux vers le Québec. Madame Solange Chaput-Rolland est de ceux là."

(Claude Daigneault, LE SOLEIL)

Le livre qu'il faut avoir lu pour comprendre les événements mondiaux dans l'optique québécoise.

QUÉBEC, ANNÉE ZÉRO
de Solange Chaput-Rolland

\$2.50

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

J'étais tanné de ma timidité



J'avais 43 ans. J'étais en affaires et je réussissais bien. J'étais chevin de ma petite ville et j'étais estimé de mes électeurs.

Mais malgré cela, j'étais encore timide. J'aimais mieux écrire à quelqu'un que lui parler. Assis, je pouvais donner mon idée; une fois debout, je n'avais plus rien à dire. Dans un milieu social, j'étais mal à l'aise et je rendais les autres mal à l'aise.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Ce fut merveilleux. Je me suis vraiment débarrassé de ma timidité. Je parle facilement, naturellement. Je suis moi-même. Je peux maintenant exprimer mon opinion, réaliser mes ambitions.

Le fait d'avoir suivi ce cours constitue le meilleur placement de ma vie. Ça paie réellement, en bonheur et en prospérité.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours

s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous trompez. Il aide toute personne (Homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Lehoucq auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradés et enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres venez assister à une démonstration gratuite mercredi 3 avril ou vendredi 5 avril à 8h. p.m. (seuls soirs disponibles actuellement) à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails signalez 842-8186.

LE CENTRE D'ÉTUDES DES COMMUNICATIONS

organise au cours de l'été 1968 deux stages résidentiels de

PERFECTIONNEMENT EN RELATIONS HUMAINES

sous la responsabilité de psychologues spécialisés en dynamique des groupes

Stage I du 7 au 19 juillet

Stage II du 4 au 16 août

Pour de plus amples informations, s'adresser au:

CENTRE D'ÉTUDES DES COMMUNICATIONS
3333 Chemin de la Reine-Marie Suite 270
Montréal 26 737-6147

VIENT DE PARAÎTRE...

LETTRE À UN FRANÇAIS...

PAR CARL DUBUC

...QUI VEUT ÉMIGRER AU QUÉBEC

• CE LIVRE FERA RIRE TOUS LES CANADIENS FRANÇAIS... SANS PARLER DES FRANÇAIS!

EN VENTE PARTOUT À \$2.00

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

NOS MOEURS VUES PAR NOTRE MEILLEUR HUMORISTE



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3431, ST DENIS, MONTRÉAL
VI. 4-9220

Distributeur: Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal. Tél.: 523-1600

A quelques jours du congrès de leadership

Paul Martin définit sa position sur le Québec et les Canadiens français dans la Confédération

● A Rimouski, dimanche, M. Paul Martin a fait une dernière visite aux délégués de la région du Bas St-Laurent, en vue du congrès libéral de leadership. A cette occasion, le ministre des Affaires extérieures a fait, sur la place du Québec et des Canadiens français dans la Confédération, une importante déclaration dont nous reproduisons ci-dessous le texte intégral.

Depuis quelques semaines, j'ai eu l'occasion, à diverses reprises, d'exposer mes vues sur les principaux problèmes politiques qui préoccupent les Canadiens. De façon toute particulière, j'ai insisté sur les questions économiques, car je crois qu'en dernière analyse les disparités régionales et l'infériorité économique traditionnelle du Canada français sont à l'origine de ce que nous appelons la crise canadienne. Je sais que cette crise a d'autres aspects et qu'avec le temps elle a pris une autre dimension. Conséquemment beaucoup de Canadiens, anglophones comme francophones, se demandent aujourd'hui quelle doit être la place du Québec dans la Confédération canadienne.

Il est normal, à la veille du Congrès libéral, que les électeurs et, à plus forte raison, les délégués veuillent connaître quelles sont à ce sujet les

vues des candidats à la direction du parti. Et ceci m'apparaît d'autant plus naturel que celui qui sera élu chef, deviendra premier ministre du Canada et, qu'à ce titre, il jouera un rôle fondamental dans le règlement de cette crise.

Voici ce que je pense.

1) Québec est l'assise du Canada francophone et le foyer de la culture française en Amérique du Nord. Je suis moi-même, par mes origines, l'un des représentants au parlement fédéral des communautés francophones qui, de la vieille Acadie à Maillandville sur la côte du Pacifique, témoignent de la dualité culturelle de notre pays. A ce titre, je dis que le Québec n'est pas tout le Canada français, mais que, semblables aux racines qui se nourrissent de l'arbre qui les porte, toutes les minorités francophones du Canada comme l'ensemble du Canada anglophone savent bien que les racines sont ici.

2) La Commission Laurendeau-Dunton a parlé de la co-existence de deux sociétés canadiennes: l'une de langue anglaise, l'autre de langue, de tradition et de culture françaises. C'est au Québec que cette société est née et qu'elle s'est développée. Aujourd'hui, cette société possède des institutions qui lui sont propres

et qui sont le fruit de son originalité.

3) Cette société québécoise francophone est aussi une société politique. Le gouvernement du Québec est son gouvernement. Mais partie constituante d'une fédération, cette société a aussi un rôle à jouer au niveau fédéral. D'où la question qu'on se pose et qui résume assez bien l'essentiel de la crise canadienne: Quel doit être le rôle du Québec au sein de la Confédération?

4) Si l'on reconnaît que le Canada est constitué de deux sociétés ou de deux fondateurs dont l'un est largement concentré au Québec, on doit admettre que cela impose au gouvernement de cette province des responsabilités qui n'incombent pas nécessairement aux autres provinces et que, dans ce sens, on a raison de proclamer que "le Québec n'est pas une province comme les autres".

5) Qu'est-ce que cela signifie? Dans son premier rapport, plus précisément le premier livre de son Rapport final la Commission Laurendeau-Dunton a recommandé l'amendement de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique afin que les droits du français soient mieux garantis, notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, appelés à devenir des provinces officiellement bilingues au même titre que le Québec. C'est au gouvernement fédéral qu'il appartient de donner au français, dans les services publics, partout au Canada, un statut d'égalité par rapport à l'anglais. Mais la Commission recommande également l'aménagement de districts bilingues partout où les minorités officielles sont en nombre suffisant. Pour ma part, j'imagine mal que cela puisse se faire sans que les gouvernements provinciaux concernés fassent appel à la grande expérience du Québec dans ce domaine. En somme, quand on y regarde de près, il est difficile de concevoir qu'on puisse construire un Canada bilingue et biculturel sans un dialogue constant avec le Québec puisqu'il est, qu'on le veuille ou non, l'interlocuteur naturel du Canada anglais dès qu'on

parle des relations entre les deux sociétés.

6) Ceci m'amène à l'examen d'une autre question qui me touche de près puisque je suis Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Depuis quelques années, on a beaucoup parlé de la personnalité internationale du Québec. Et beaucoup se demandent comment, au sein d'une fédération,



Paul Martin

les provinces constituantes peuvent jouer un rôle au plan international? La politique étrangère du Canada relève du gouvernement fédéral et je ne

crois pas qu'il puisse en être autrement. Dans la mesure où l'on reconnaît qu'il existe un pays, le Canada, on doit normalement accepter que ses représentants parlent et négocient en son nom. Mais ceci dit, il reste que les provinces sont souveraines dans des domaines spécifiques, que la Constitution d'ailleurs leur réserve, et que le Québec, où vivent 80 p.c. des Canadiens de langue française, doit être associé à la politique étrangère du Canada en matière d'éducation et de culture quand il s'agit de nos rapports avec les pays francophones.

7) Comment peut-on attendre ce résultat? Je crois que, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, nous devons créer les organismes nécessaires et, qu'au besoin, nous devons modifier notre tradition sans pour autant porter atteinte à notre unité. Par exemple, on peut très bien supposer qu'à certains moments, le gouvernement fédéral confiera au Québec la tâche d'assumer, au nom de tous, certaines responsabilités. A la dernière Conférence fédérale-provinciale, nous avons décidé d'un commun accord de nous engager dans le long processus de la réforme constitutionnelle. C'est la nature du fédéralisme d'évoluer constamment. Beaucoup de choses changeront. Mais je dis que ces

changements qui seront apportés à la Constitution devront respecter le caractère fédéral de notre pays si nous voulons que celui-ci survive. Le Canada ne peut avoir qu'une seule politique étrangère. Mais ceci n'exclut pas que dans les domaines qui sont de leur compétence constitutionnelle, les provinces aient un rôle à jouer et que, dans le cadre de la réforme constitutionnelle amorcée, des mécanismes nouveaux soient créés à cet effet.

8) Dans le domaine de l'immigration, nous sommes parvenus à un modus vivendi qui laisse intact le principe de l'unité, nécessaire à toute fédération, mais qui permet aux provinces d'assumer de nouvelles responsabilités. De même, au sujet de la radiodiffusion éducative, nous sommes à créer un réseau national de transmission qui sera mis à la disposition des provinces. L'infrastructure sera fédérale, car des raisons techniques l'exigent, mais l'enseignement diffusé par la radio et la télévision doit être la responsabilité exclusive des provinces. Je crois que ces exemples sont révélateurs et qu'ils nous indiquent comment, dans le cadre d'un Etat fédéral où il existe deux niveaux de gouvernement, on peut en arriver à des solutions satisfaisantes qui respectent les droits de chacun.

9) Une autre question se pose: car on ne peut parler de responsabilités accrues, envisager un nouveau partage des pouvoirs, sans parler d'argent. En ce qui me concerne, le partage des ressources fiscales ne soulève aucune question de principe. Mais il doit se faire en partant des faits et en tenant compte des réalités. Il va de soi que si nous voulons que le Canada demeure un pays prospère et que tous les Canadiens profitent des richesses abondantes mais inégalement réparties entre les régions, le gouvernement fédéral doit retirer suffisamment de revenus pour jouer son rôle — lequel est d'être l'instrument régulateur de notre économie — et, pour assurer certaines initiatives, comme par exemple l'exploitation des ressources situées dans les territoires du Nord.

10) Par ailleurs, les provinces doivent satisfaire à de pressants besoins dans le domaine de l'éducation, de la sécurité sociale et dans beaucoup d'autres domaines qui relèvent de leur compétence constitutionnelle. Il est donc normal qu'elles réclament une plus large part de la recette fiscale. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que cette question se pose. Il fut un temps où les subventions fédérales aux provinces représentaient 60 p.c. de leurs revenus. Ce n'est plus la situation. En 1966, les dépenses du gouvernement central se sont élevées à près de \$8 milliards (\$7.983.000.000). Celles des provinces et des municipalités ont atteint la somme de \$10.512.000.000.

11) A mon avis, le partage des impôts doit se faire en fonction des buts que nous voulons atteindre et à partir des besoins qui existent. Les priorités doivent être établies en étroite collaboration avec les provinces. J'accepte le principe que le gouvernement qui est le plus près des gens, est en général le mieux placé pour connaître leurs besoins et les satisfaire. De même, il est évident que les priorités peuvent varier d'une province à l'autre. Conséquemment, je crois qu'il devrait exister un organisme fédéral-provincial permanent, siégeant au niveau ministériel, dont les principales responsabilités seraient de déterminer les priorités et d'établir les politiques fiscales qui doivent en découler.

12) Ceci étant dit, je tiens à répéter qu'au-delà de la question constitutionnelle et du partage des ressources fiscales, il existe un problème fondamental: celui de l'infériorité économique du Canada français. S'il est important de définir clairement le rôle du Québec au sein de la Confédération, il est tout aussi important de répondre à cette autre question: quelle doit être la place des Canadiens français au sein de la Confédération?

13) A mes yeux, l'idée même d'égalité entre les peuples fondateurs signifie, entre autres choses:

a) que les francophones jouissent d'un niveau de vie comparable à celui des anglophones;

b) qu'ils puissent atteindre aux fonctions supérieures tout en parlant leur langue;

c) et qu'ils n'aient plus le sentiment d'appartenir à une société historiquement pauvre et condamnée à un état permanent d'infériorité économique.

14) Telles sont mes vues et tels sont les principes qui guideront l'action de mon gouvernement.

lettres

En réponse à des critiques

Avant été violemment attaquée par M. Sami Khalife dans votre journal, je me vois obligée, par respect pour l'opinion publique — canadienne-française, par respect pour mes amis et mes connaissances, de répondre par la même voie à ce jeune homme qui me paraît vraiment mal informé, ou alors, qui cherche volontairement une publicité inattendue.

1) Le 4 mars 1968, paraissait dans "La Presse" en page 17, une interview sur plusieurs colonnes, d'une jeune fille de la haute société libanaise, qui a vécu dans un harem en Arabie Saoudite. C'est à la suite de cet article que je passais à l'émission de Radio-Canada "Aujourd'hui" pour donner quelques aperçus et observations de ma vie, de mes relations humaines et de travail, justement avec des Saoudiens des deux sexes, avec lesquels j'ai vécu pendant 18 mois en qualité de secrétaire de l'Ambassadeur et Ministre plénipotentiaire de l'Arabie Saoudite à Paris, le Prince Talal Abdul Aziz Ibn Séoud, fils du roi Ibn Séoud. L'époque: 1955-1957.

2) Mes observations étaient celles d'une occidentale-européenne, avec ses us et coutumes ses lois et ses traditions latine-chrétiennes, son éducation genre "vieille France" comparées, en

opposition, à celles de musulmans et de gens venant d'un pays lointain et pour nous totalement secret, le pays, pour nous, des mille et une nuits. Cette interview n'avait absolument aucun autre but.

3) Je n'ai absolument pas parlé du Liban que je ne connais pas ou très peu. C'est pour cela que je ne comprends absolument pas les attaques virulentes, dans de nombreux journaux montréalais, de ce jeune Libanais qui n'était, ni lui ni son pays, concernés.

4) Il est absolument faux que l'émission ait été intitulée comme "l'homme Arabe d'aujourd'hui". J'ai personnellement vérifié la chose auprès de la direction de "Aujourd'hui".

5) Pour terminer, j'aimerais que l'opinion publique canadienne-française se procure "La Presse" du 4 mars 1968 et lise l'article de cette jeune libanaise en page 17. Cela se passe de commentaire. Alors seulement on verra que de détruire la vérité on peut aussi lire le livre de Benoit Mechin "Ibn Séoud" et un petit article de l'"Express" No 863 page 21 du 1er au 7 janvier 1968.

6) De même, je ne retire rien de tout ce que j'ai dit, mieux, je le confirme.

ZORA DELIC,
Montréal, 25 mars 1968

Deux émissions regrettables

Monsieur Marcel Ouimet, Vice-Président et Directeur Général des Emissions françaises de Radio-Canada.

L'Association des Parents Catholiques du Québec (Secteur de Kamouraski) englobant dix paroisses et plus de mille membres ayant signé une formule d'adhésion et payé la cotisation réglementaire, par la voix de son exécutif, et en accord avec les idées et principes de l'association, désapprouve les émissions "Le Sel de la Semaine" de lundi le 4 mars et "Tirez au Clair" de jeudi le 9 mars.

(...) Nous nous demandons quel avantage vous trouvez à rassembler des jeunes et même des adultes qui viennent affirmer leur indifférence religieuse, se glorifier d'avoir mis de côté tout principe chrétien et même d'être athés. L'effet répété de tels programmes ne peut être que néfaste à la formation de nos jeunes. Aussi, voulons-nous savoir:

1) qui est responsable de ces émissions;

2) quelles normes sont suivies pour le choix des participants et la rédaction du questionnaire de ces mêmes émissions;

3) comment vous avez procédé pour le choix des participants aux émissions des 4 et 7 mars — spécialement.

Ceux qui ont entre les mains les leviers de commande des programmes de la télévision canadienne possèdent un immense pouvoir: celui d'entraîner tout le pays vers le bien — ou vers le mal; vers l'ordre — ou vers le désordre; vers Dieu — ou vers le néant.

Nous avons le droit d'accuser d'hypocrisie ceux qui font mine d'être sages et se vantent du travail de destruction des forces de l'ordre et des croyances religieuses en présentant de telles émissions. Ou s'ils ne s'en aperçoivent vraiment pas, nous avons droit de dire qu'ils sont naïfs jusqu'à la bêtise. De toute façon, ils ne sont pas dignes de notre confiance. Il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser. Monsieur le Directeur Général. Et elles l'ont été largement lundi et jeudi 4 et 7 mars...

L'Exécutif de l'APCQ,
(Lecteur de Kamouraski),
par: J.-MARC BARD,
Vice-président.

Faites exempter vos enfants de l'enseignement religieux C'est votre droit

Pour vous renseigner sur les nouveaux règlements, vos droits, et la procédure à suivre pour faire exempter vos enfants des cours de religion - en attendant l'école laïque - écrivez au Mouvement laïque. Vous recevrez - gratis - une brochure détaillée sur le sujet.

Année publiée par

Le Mouvement laïque de langue française,
8517, boul. Saint-Laurent, Montréal.

Un seul numéro à composer et ce sera la vie de château dans un hôtel moderne situé au centre de l'une de huit grandes villes du Canada.

877-4032



Vous vivrez en grand seigneur dans un hôtel du CN.

Hôtel Newfourdland, Saint-Jean, T.-N.
Hôtel Nova Scotian Halifax
Le Reine Elizabeth* Montréal
Château Laurier Ottawa
Hôtel Bessborough Saskatoon
Hôtel Macdonald Edmonton
Hôtel Fort Garry Winnipeg
Hôtel Vancouver* Vancouver

* Administré par Hilton



Un nettoyage éclatant sans altérer les teintes...

LES PALETOTS DE CES MESSIEURS DONNENT L'IMPRESSION QU'ILS SONT NEUFS...

Avec le fameux procédé de nettoyage Dechaux sans altérer les teintes, les paletots ont l'apparence d'être neufs, et pour plusieurs années à venir.

AUTRES SPÉCIALITÉS

- Complets et robes
- Robes du soir
- Draperies
- Accessoires
- Teinture.



Le nom de confiance

Pour aller chercher et délivrer rapidement appelez maintenant.

631-8552 4610 François Cusson Lachine



VIENT DE PARAÎTRE...

10e MILLE

AUX ÉDITIONS DU JOUR

RÉPONSES DE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

INTRODUCTION DE GÉRARD PELLETIER

Aux questions que les Canadiens se posent, un homme politique donne enfin des RÉPONSES claires et nettes

EN VENTE PARTOUT À \$1.00

Distributeur: Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal. Tél.: 523-1600



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-GENIS, MONTRÉAL
V1 9-2208

sur le monde...regards sur le monde...regards sur le monde...regards sur le monde...regards sur le monde

Le socialisme cubain à la recherche d'un modèle économique

par Henri Denis

PARIS (Le Monde) — Après l'échec d'une première expérience de planification et d'industrialisation, Cuba a choisi pour le moment la voie du développement de la production agricole, et avant tout de la production de sucre, en vue de son exportation. Cette option semble avoir été commandée par la grande pénurie de cadres techniques qui règne dans l'île, et qui doit s'accroître encore aujourd'hui puisque l'exode des personnes appartenant aux anciennes couches privilégiées de la société se poursuit de façon continue. La paysannerie cubaine étant familière de longue date avec la culture de la canne à sucre, on pense qu'il sera possible de développer rapidement cette production, soit en augmentant le rendement (qui était très faible avant la révolution), soit en procédant à des opérations de défrichement menées,

dans un style militaire, par des brigades de choc mises en action aux points stratégiques. Castro a répété, dans son discours du 2 janvier, que les 10 millions de tonnes de sucre par an en 1970 (contre 6 millions aujourd'hui) étaient l'objectif essentiel à atteindre. Une telle option signifie le renoncement provisoire au développement de l'industrie, de sorte qu'en quasitotalité les biens industriels doivent être importés. Si l'on ajoute que le blocus américain coupe entièrement Cuba de ses sources antérieures d'approvisionnement, on peut comprendre qu'il ait été nécessaire de rationner un grand nombre d'articles de première nécessité, tels que chaussures et vêtements. Le rationnement à peu près général des denrées alimentaires peut paraître plus surprenant

dans un pays qui dispose d'importantes surfaces de terre fertile. Toutefois il est probable que si l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires est difficilement assuré, c'est que les paysans ont vu leur niveau de vie s'élever et consomment d'avantage, soit parce qu'ils reçoivent de meilleurs salaires, soit parce qu'ils sont libérés du paiement des redevances aux propriétaires fonciers.

On doit ajouter que des efforts considérables ont été déployés dans tout le pays pour éliminer le chômage, que les services gratuits d'éducation et de santé ont pris une remarquable extension, que des repas à très bon marché sont distribués dans les cantines des usines et des fermes d'Etat. Pour toutes ces raisons, il est certain que les couches sociales qui étaient autrefois les plus ex-

plotées connaissent déjà une vie meilleure. Ceci étant souligné, il reste que le régime actuel de restriction imposé aux consommateurs ne saurait être accepté qu'à titre temporaire et qu'il faut s'interroger sur les chances qui peuvent exister, à Cuba, d'un retour assez proche à un meilleur approvisionnement en biens et denrées essentielles. Cela revient à examiner les principes d'organisation mis en œuvre dans l'industrie et l'agriculture, afin de voir s'ils sont capables de conduire à un accroissement rapide de la production. Le modèle de l'économie cubaine est un modèle original que l'on ne retrouve dans aucun des pays socialistes de l'Europe de l'Est. Deux principes sont constamment affirmés: celui de la supériorité du stimulant idéologique sur le stimulant matériel, celui de la

suppression des relations marchandes entre l'Etat et les entreprises socialistes. Le premier principe ne signifie pas que l'on ait renoncé à payer aux travailleurs des salaires proportionnels à la durée de leur travail ou même à leur rendement. Les systèmes classiques de salaires aux pièces ou au temps (parfois avec primes de rendement) sont en vigueur à Cuba. La volonté de placer le stimulant idéologique au-dessus du stimulant matériel se traduit donc surtout par l'appel au travail volontaire soit des travailleurs dans leurs propres entreprises (au-delà du temps de travail imposé et normalement rémunéré), soit des habitants de la ville dans diverses opérations agricoles, principalement l'extension de la culture du café. Les résultats immédiats de ce volontariat pourront n'être pas négligeables. Pourtant

on a peine à penser qu'ils puissent représenter une contribution vraiment substantielle, sur une période de temps prolongée, à l'accroissement de la production. Le second principe d'organisation, celui de la "suppression des relations marchandes", nous fait pénétrer au cœur de l'organisation économique, et il est de ce fait beaucoup plus important à considérer. En termes plus concrets il signifie la centralisation quasi intégrale de la direction de la production. Les entreprises, fermes d'Etat ou entreprises industrielles, ne vendent pas leur production mais la livrent gratuitement à l'Etat. En revanche, elles sont approvisionnées gratuitement en matières premières et en équipements, et elles reçoivent, chaque trimestre, une dotation en monnaie pour le paiement des salaires, ce qui fait dire qu'elles sont "budgétisées". Il appartient donc aux organes de planification de décider eux-mêmes, en totalité, les mouvements de biens impliqués par le processus de la production et de la distribution. En dépit du fait que le nombre des unités de production est relativement faible, une telle centralisation ne peut qu'entraîner d'énormes gaspillages de forces, car la coordination des tâches, assurée par le centre, est nécessairement très imparfaite.

Mais cela n'est pas le seul inconvénient du système. Il faut remarquer qu'à Cuba rien n'existe de ce que l'on appelle en Union soviétique le "contrôle par le rouble". Une entreprise soviétique, vendant sa production, achète ses approvisionnements et paie ses salaires avec le produit de ses ventes. Si donc elle travaille mal, elle se trouve rapidement en face de difficultés de trésorerie qui constituent pour la direction une sanction puissante. Certes, ces difficultés ne vont pas jusqu'à la faillite, car l'entreprise soviétique obtient, en cas de besoin, des crédits supplémentaires du système bancaire. Mais les banques ne consentent pas à financer des déficits (à moins qu'ils n'aient été prévus par le plan) sans demander des justifications et sans mettre en mouvement tout un appareil de contrôle, à la fois économique et politique, dont on peut penser qu'il inspire aux directeurs d'entreprise une légitime frayeur. Un tel mode de contrôle ne peut exister à Cuba, puisque les entreprises n'y sont pas financièrement autonomes. Certes, elles doivent respecter en principe des normes de production, certes leurs coûts sont communiqués aux organes de planification. Mais l'expérience de tous les pays socialistes prouve que le contrôle central des normes imposées aux entreprises est une opération pratiquement irréalisable. Si donc les directeurs ne sont pas talonnés, comme le sont

les responsables soviétiques, par le souci d'assurer la "fin du mois", en exécutant les contrats passés avec d'autres entreprises et en obtenant ainsi le paiement des sommes prévues par ces contrats, on peut imaginer qu'ils ne prennent pas trop au tragique les dépassements de coûts et les déficits de production. De telles considérations permettent sans doute d'affirmer que si l'approvisionnement en denrées essentielles est actuellement mauvais ou médiocre à Cuba, c'est, au moins en partie, parce que l'économie cubaine est peu efficiente. La doctrine officielle célèbre l'originalité du système, affirmant qu'il faut y voir le début de réalisation d'une société communiste. On regrette d'avoir à contester des affirmations qui paraissent inspirées par un idéalisme sincère. Mais il faut pourtant faire remarquer que d'après la théorie marxiste elle-même, l'abondance est la condition du passage au communisme. Si donc le système cubain est très peu efficace, il ne rapproche pas le pays du communisme mais risque seulement de perpétuer la pénurie actuelle. Cette appréciation est d'autant plus pénible à formuler que l'organisation actuelle, par sa centralisation même, possède, au niveau des entreprises, un caractère démocratique qui attire la sympathie. L'"administrador" de l'entreprise cubaine n'a certes rien d'un financier sans âme ni d'un patron obsédé par le rendement. C'est plutôt un camarade qui met le premier la main à la pâte, essayant d'entraîner à sa suite ceux qu'il dirige. Le climat des entreprises n'a paru assez proche de celui de certaines coopératives ouvrières que j'ai connues, où l'on s'efforçait aussi de faire passer la fraternité avant la recherche de l'efficacité. Mais on sait ce qu'il advient des coopératives ouvrières en milieu capitaliste: leur inefficacité les condamne. Il semble que le même danger menace l'économie cubaine tout entière, au sein d'un monde encore dominé par la loi de l'efficacité.

La bataille économique

Le chef du gouvernement cubain semble croire que la bataille contre la pénurie doit être conduite par les mêmes méthodes que la guerre révolutionnaire, et que l'enthousiasme doit être le facteur essentiel qui conduira à la victoire. Malheureusement, les expériences réalisées en U.R.S.S. et dans les pays de l'Europe de l'Est ne semblent pas confirmer ce point de vue. Et l'on tremble à la pensée des échecs auxquels pourrait conduire un mépris aussi souverain des lois de l'économie.

Qu'on me comprenne bien: en émettant des doutes sur la validité d'un type d'organisation économique qui est actuellement en vigueur à Cuba, je n'entends nullement mettre en cause dans son ensemble l'œuvre de la révolution cubaine. Car il m'a été possible de me rendre compte directement de cette révolution du point de vue de l'éducation et de la promotion des masses. Rencontre par hasard, un jeune ouvrier eut la gentillesse de m'introduire dans sa famille, et il se trouvait que sa mère était

Suite à la page 6

Après les derniers incidents, les chances d'un règlement ou même d'un arrangement semblent s'être évanouies

de notre correspondant, Edouard Saab

L'article ci-après de notre collaborateur Edouard Saab a été écrit avant les nouveaux affrontements israélo-arabes de vendredi dernier. Il n'en conserve pas moins toute son actualité; on peut même estimer que l'aggravation de la crise y confère un supplément d'intérêt et d'actualité.

lité de négociations directes ou par personne interposée, qui aurait été M. Gunnar Jarring, il apparaît aujourd'hui qu'une solution politique devient tout à fait improbable et qu'il faille s'attendre à des troubles graves dans un proche avenir.

Ce pessimisme provient du fait que les régimes arabes au pouvoir, s'ils ne parvenaient pas à un accord honorable par la négociation avec l'adversaire, devaient, bon gré mal gré eux, recourir aux moyens de violence, ne serait-ce que pour sauver la face et pour composer avec les milieux extrémistes palestiniens, dont l'influence auprès des populations des pays d'accueil reste prédominante. En effet, au moment où le Président Nasser envisageait l'amorce d'un dialogue, qui se serait déroulée à Nicosie, des remous étaient signalés dans différents milieux populaires arabes, qui restent subjugés par la cause palestinienne ou influencés par les partis nasséristes extrémistes, qui estiment que la guerre de juin n'est pas finie et que les Arabes devraient, coûte que coûte, poursuivre la lutte.

L'heure de la guérilla

C'est dans ces milieux d'ailleurs que les fidayines des organisations de commandos FATH et Front Populaire, d'origine palestinienne, rencontrent des appuis fort intéressants. Ils se retrouvent surtout sur un même thème politique, relatif à la guérilla, qui devrait se substituer à la guerre, pour le cas où celle-ci ne peut pas être envisagée par les Arabes, du moins dans les circonstances présentes. Ces mêmes extrémistes ajoutent que le fait pour les Israéliens d'occuper encore plus de territoires n'aggraverait en rien la situation, du moins par rapport au désastre subi lors de la guerre de juin. Ils estiment que, pour sauver l'honneur et "recupérer leur dignité", ils devraient, coûte que coûte, envisager la lutte, même si toutes les capitales arabes devaient être occupées, au risque de s'installer dans un état permanent d'instabilité. Cette thèse trouve d'autant plus de partisans que l'activité des fidayines semble avoir déjà abouti à des résultats concrets, dans la mesure où elle porte les Israéliens à manifester

leur irritation contre ce qu'ils appellent les éléments irréguliers palestiniens. De même que l'attaque dirigée contre le camp Al Karameh, et qui avait été repoussée dans des conditions relativement honorables pour les Arabes, n'aura fait que confirmer les options défendues par les nationalistes extrémistes, dont le but suprême aujourd'hui consiste à éviter à tout prix la guerre et à s'engager dans la guérilla.

Pour catastrophique que cette situation puisse apparaître à l'opinion étrangère, elle ne répond pas moins aux aspirations d'une importante fraction de la population arabe, profondément humiliée par la déroute de juin. Elle implique, par ailleurs, des réactions en conséquence de la part des régimes au pouvoir. Ceux-ci se voient obligés de renoncer à toute initiative destinée à rétablir la paix pour pratiquer une politique dont les risques et les aléas ne sauraient échapper à personne. C'est ainsi que leurs armées se trouvent constamment en état d'alerte pour repousser de nouvelles attaques israéliennes qui seraient déclenchées à la suite de nouveaux raids de fidayines. D'autant plus que le gouvernement de M. Levy Eschkol n'a nullement dissimulé son intention de poursuivre les commandos jusqu'à leur base de départ. Une telle conjoncture implique aussi des mesures d'ordre économique, et surtout un budget d'austerité de la part des gouvernements concernés. Ceux-ci seraient tous déficitaires aujourd'hui, n'étaient les subventions qui leur sont régulièrement accordées par les Etats pétroliers arabes, notamment l'Arabie Séoudite, la Libye et Koweït.

Sombres perspectives

Il semble bien que le nouveau sommet arabe, souhaité depuis déjà deux semaines par le Roi Hussein et le Président Nasser, serait destiné à consacrer cette politique, qui mettrait un terme en même temps aux démarches entreprises pour le compte du Conseil de Sécurité par M. Gunnar Jarring. Autant d'éléments qui rendent l'avenir politique dans le Moyen-Orient très sombre, du moins jusqu'aux prochaines élections présidentielles aux Etats-Unis. D'aucuns observateurs estiment que cette date pourrait marquer un changement dans la région, dans la mesure où l'Exécutif américain aurait les mains libres pour imposer son arbitrage dans le conflit arabo-israélien.

ASSURANCE INCENDIE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

90 ANNÉES D'EXPERIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour, Soir. — Toute l'année.

Écoles
Berlitz
Langues Vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____ pour une leçon test, de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél.: _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes
Du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville Marie, Montréal.

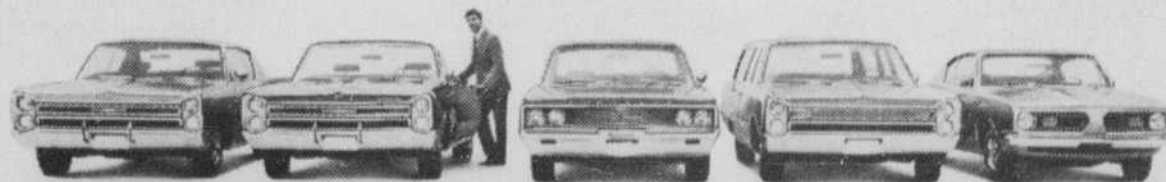
L.D.

Parr N'A PAS SON PARTEIL!

Grand
Old Parr
LE Scotch Whisky

DE GRANDE CLASSE
- VIEILLI À POINT -

Avant d'acheter votre nouvelle auto, faites donc d'abord une balade d'essai.



Pour votre balade d'essai, Avis a toutes sortes d'autos dont des Plymouth, des Dodge et des Chrysler.

Vous savez sans doute quelle auto vous pensez acheter. Mais pour en savoir plus long sur la voiture de votre choix, louez-en une chez Avis.

Gardez-la un jour ou deux pour pouvoir bien l'essayer. Roulez en ville. Empruntez les petites routes cahoteuses de la campagne. Et voyez comment elle se conduit sur la grand'route.

Prenez tout le temps qu'il vous faut, pour vous faire une opinion définitive.

Et ainsi, vous aurez pour pas cher, une idée très précise de la voiture qui, après tout, coûte dans les trois à quatre mille dollars.

La course au leadership accentue les divisions dans le caucus du Québec

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Il n'y a rien de plus changeant que la fortune des hommes politiques et rien de plus imprévisible que les situations variables dans lesquelles elle les place à des moments différents de leur carrière.

Les grands événements politiques illustrent ces lieux communs et c'est notamment le cas de la campagne qui se déroule pour la succession de M. Pearson à la tête des libéraux.

On retrouve le ministre des forêts, M. Maurice Sauvé — l'un des plus sévères critiques de la vieille garde libérale — du côté d'un candidat qu'appuient des libéraux, de la trem-

pe du sénateur Azellus Denis, pour lesquels M. Sauvé n'a guère de respect.

Mais, tandis qu'il a la consolation de n'avoir pas sollicité l'aide du sénateur Denis et d'autres libéraux qu'il avait jadis stigmatisés, le ministre de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau, a, de son côté, fait appel à l'aide d'un groupe de députés pour lesquels, lui non plus, n'a jamais manifesté plus de respect que ce qu'il faut pour se dire du même parti.

Et c'est ainsi que M. Trudeau se retrouve appuyé aujourd'hui par des hommes respectables, certes, mais que lui et ses principaux collaborateurs ont souvent été tentés

dans le passé de considérer comme des quantités négligeables: Prosper Boulanger, Pierre Lefebvre et certains autres.

On comprend que des renversements de cet ordre fassent naître entre les hommes politiques des tensions sérieuses et c'est le contraire qui constituerait un phénomène morbide.

De ce point de vue, l'état actuel du caucus n'étonne personne: on n'y retrouve plus aucune forme de cohésion et on s'y prend à souhaiter des départs, des fins de carrière et des retours à l'ombre de certains hommes politiques québécois.

C'est à un point tel que ceux qui prendraient l'humour du caucus québécois comme un reflet fidèle de ce qui se passe au sein du parti en viendraient à la conclusion que les libéraux ne survivront pas à leur congrès. Heureusement pour le parti, il ne paraît pas exister d'animosité entre les candidats eux-mêmes ou entre leurs principaux organisateurs et l'humour de l'ailé parlementaire du parti n'est pas celle que l'on retrouve dans le caucus québécois où s'accumulent des rancunes qui promettent d'être tenaces.

Les pôles de ces malaises sont évidemment, comme on aurait pu le prévoir, MM. Jean Marchand et Maurice Sauvé dont les relations politiques n'ont d'ailleurs jamais été trop bonnes depuis que le ministre des forêts a contribué à amener sur la scène fédérale MM. Jean Marchand, Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier.

Mais il y aurait d'autres dimensions aux tiraillements actuels. Ainsi, on dit que le ministre John Turner a été extrêmement déçu des attitudes prises quant à sa candidature par M. Marchand qu'il avait pris soin de consulter avant de l'annoncer. Bien qu'il ait traversé cette période avec une certaine élégance, M. Turner serait éga-

lement déçu de la façon avec laquelle M. Marchand a procédé avant la fixation et pendant la durée du moratoire qui a précédé l'annonce de la candidature de M. Trudeau.

Dans l'entourage de M. Sharp, on n'est pas très content non plus des relations avec M. Marchand et de la façon un peu cavalière avec laquelle on aurait traité le ministre des finances lorsque celui-ci cherchait à consulter les dirigeants du caucus québécois au sujet de l'éventualité de la candidature d'un Canadien français.

Quant aux histoires de "bras tordus", elles ont peut-être été exagérées. Mais le style et le contenu de la déclaration de M. Marchand dont le caractère un peu fielleux a indisposé même certains de ses plus fidèles amis, n'ont pas totalement rassuré certains hommes politiques organisateurs ou délégués qui prendront part au congrès de la semaine prochaine.

Il semble bien toutefois que ces faits aient été aggravés à la fois par des journalistes, et certains candidats qui ne trouvaient pas de meilleure explication à une réduction de leur force.

Du côté de M. Trudeau, on se plaint d'autant plus du sort fait à M. Marchand par ceux qui répandaient ces rumeurs qu'on regrette le fait qu'il n'ait pas, comme il le laisse d'ailleurs entendre lui-même dans sa déclaration, contribué aussi largement qu'on le dit à gagner des appuis à M. Trudeau.

Aussi se pose-t-on dans ce camp aussi bien que dans les autres (dans la mesure où ils sont représentés dans le caucus québécois) des questions sur l'avenir de M. Marchand. Du côté des partisans de M. Trudeau, on fait part des deux possibilités suivantes. Si le ministre de la justice est élu:

- selon la première, M. Marchand aurait un vaste choix de postes influents, lors-



Jean Marchand



Maurice Sauvé

que sera venu pour M. Trudeau le moment de former son cabinet à lui, soit après une élection générale, soit après le départ des ministres qui ont déjà manifesté leur intention de quitter la vie politique.

- selon l'autre possibilité, M. Trudeau, par tempérament ou à cause des critiques faites à l'endroit de M. Marchand, choisirait, tout en reconnaissant l'importance de son collègue dans le parti, de le protéger au maximum de l'hostilité de certains de ses collègues.

Dans l'éventualité d'une défaite de M. Trudeau, certains de ses partisans et des députés qui ont opté pour d'autres candidats estiment que M. Marchand serait dans une situation telle qu'il pourrait bien songer à laisser la politique fédérale.

L'autre pôle des chicanes québécoises, c'est évidemment, M. Maurice Sauvé, qu'on accuse — on le fait depuis longtemps et ce n'est rien de nouveau pour lui — d'avoir fait son option dans l'étroite perspective de son ambition et de son avenir personnel.

LE DEVOIR

LUNDI, 1er AVRIL 1968 - CAHIER 9/16

Les adversaires de M. Sauvé ne voient là-dedans qu'un vaste essai de rationalisation de motifs beaucoup plus personnels, et c'est pourquoi ils ne le promettent pas à un brillant avenir dans l'éventualité d'une défaite de M. Martin, à moins évidemment que le déroulement du congrès n'entraîne un changement d'allégeance du ministre des forêts.

Ces querelles de personnalité — car, à la limite, c'est un peu à cela qu'on doit les réduire — seraient sans conséquences si elles ne charriaient une réévaluation des rapports entre divers groupes d'opinion au sein même du caucus.

Et, dans cette mesure, l'élection d'un nouveau chef du parti libéral risque de laisser à tout autre élément du parti de gênantes cicatrices, de maintenir l'image qu'il donne d'un véritable nid de querelleurs et de perpétuer son incapacité d'élaborer des politiques ou, à tout le moins, de véhiculer, jusqu'aux autorités du parti, les diverses tendances de l'opinion québécoise.



Tous les jours du lundi au vendredi
de 9 h 05 à 10 h 00
FRANÇOISE FAUCHER
présente
"FEMININ SINGULIER"
à l'antenne de
CKAC/73

Causerie sur le Maghreb d'aujourd'hui

S. Exc. M. Mohammed El Fasi, recteur des universités du Maroc, ancien président du conseil exécutif de l'Unesco, prononcera une causerie sur "divers aspects du Maghreb contemporain", sous les auspices du cercle d'amitié Québec-Proche-Orient, le mardi 2 avril, à 20h30. Ce dîner-causerie, qui aura lieu au Centre Saint-Sauveur (angle S. Denis et Viger), sera également rehaussé de la présence de M. Charles Lussier, sous-secrétaire d'Etat à Ottawa. Le cercle d'amitié Québec-Proche-Orient a pour but de développer la connaissance mutuelle et le dialogue fraternel entre les Québécois et les Proche-Orientaux de même qu'une plus juste appréciation des cultures arabe et française.

prenez
votre premier
verre
d'eau d'evian
le matin à jeun!

evian

l'eau minérale naturelle
la plus vendue dans le monde

evian SOURCE CACHAT, FRANCE
3555 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN, TÉL. 725-9528

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

Saviez-vous que nos ascenseurs, munis de banquettes, s'élèvent à une vitesse de 500 pieds à la minute?

MODÈLE "F" au 23e ÉTAGE

- Superficie totale 1104 p.c.
- Grand Salon 20 x 27
- Chambre à coucher 19 x 13
- Salle de bain en marbre
- Cuisine, inclus laveuse à vaisselle etc.

Loyer mensuel: \$375.00

Sur rendez-vous seulement.
Angèle Solé, F.R.I.
Courtier Biers Immeubles

Bureau de Location sur les lieux
937-9511 et 937-3709

Appartements Modèles ouverts, 10 a.m. à 2 p.m.
Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

Ottawa, Québec et l'Acadie se partagent la vedette à Poitiers

POITIERS (AFP) — L'affirmation des droits du gouvernement d'Ottawa, les aspirations du gouvernement du Québec et de l'Acadie ont été à tour de rôle évoquées à l'occasion de la deuxième journée du congrès de l'Association France-Canada.

Le représentant de la délégation générale du Québec à Paris, M. Gilles Loiseleur, à l'occasion hier matin de l'inauguration de la rue de Québec dans un quartier neuf de Poitiers, a déclaré: "Nous voyons, dans cette cérémonie, le symbole de la volonté irréductible du Québec et de la France de se rapprocher. Hier c'était le Chemin du Roy, aujourd'hui c'est à Poitiers, la rue du Québec. Nous sommes sur la bonne voie".

Dans l'après-midi, au banquet de clôture du congrès, M. Bernard Jean, ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, a proclamé: "mon pays, l'Acadie, c'est une âme, un peuple issu de la France, il n'appartient à aucun territoire déterminé... On nous reproche d'être des moutons, eh bien, partis de rien en 1867, nous venons de faire, depuis jeudi, du Nouveau Brunswick, une province bilingue et nous entendons développer nos liens avec la France pour constituer un pilier de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord".

Le ministre des pêcheries du gouvernement d'Ottawa, M. Hédard J. Robichaud, devant ces prises de position, a rappelé les droits du gouvernement fédéral. Tout en reconnaissant qu'il convenait d'apporter "certains changements" à la constitution canadienne, si l'on voulait "garantir le principe de l'égalité des deux communautés", il a indiqué: "le gouvernement du Canada est prêt à prendre ses responsabilités et désire toujours conserver son droit de concourir à la recherche et au développement de la culture."

AIR CANADA ARRIVE

TÔT

À CHICAGO

Quand vous voyagez par Air Canada, vous êtes assuré de ne pas subir l'attente et les formalités des Douanes et de l'Immigration au Terminus international de l'aéroport O'Hare de Chicago. En effet elles s'effectuent à l'aéroport de Dorval. Les hommes d'affaires apprécient ce service simplifié et rapide. Et pour ce qui est du confort et des repas copieux servis à son bord, Air Canada est tout simplement excellent.

Il y a plus encore. Air Canada se lève tôt pour

aller à Chicago. Chaque jour, son premier vol sans escale, de Montréal, est à 7h50 le matin de sorte que vous arrivez bon premier à Chicago. Et il y a toujours un deuxième vol sans escale à 6h50 le soir. Air Canada vous offre aussi jusqu'à 4 autres vols quotidiens Montréal-Chicago via Toronto. Le tarif classe économique, aller seulement: \$52.

Voyez votre agent de voyage. Ou appelez Air Canada à 931-4411.

Si vous modifiez votre plan de voyage, ayez l'amabilité de nous en avertir.

AIR CANADA



PEUGEOT



LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 est St-Zotique
Tél.: 273-9105

Arts et spectacles

A la Comédie-canadienne

Ovation pour Ferland

par André Sirois

Jean-Pierre Ferland revient. Et triomphe. Pour son premier récital à Montréal après le Grand Prix du disque, le public de la Comédie canadienne lui réservait un accueil délirant. On criait bravo, après chaque chanson; on applaudissait même pendant ses interprétations; on faisait une fête.

Ferland, lui, semblait en grande forme malgré un malheureux rhume. Il bondissait, trépidait, blaguait, se racontait et chantait; tout cela avec l'enthousiasme, la spontanéité et la fougue qui lui sont coutumières.

Peut-être est-ce à cause de ce damné rhume, mais la qualité de son interprétation m'a semblé moins bonne, dans son ensemble, que lors du dernier spectacle de la Place des Arts. Cette lacune était vite effacée par l'intelligence, la sympathie, l'humour et le charme qui se dégagent du récital. Il traite son auditoire en complice heureux et celui-ci le lui rend bien.

Dans la première partie, il présente de nouvelles chansons qui sont assez différentes des précédentes et dont certaines sont beaucoup plus intéressantes.

Après, ce sont les "classiques": "Les Immortelles", "Feuille de gui", "Le pou" et "Fleurs de macadam".

La mise en scène et les éléments scéniques sont remarquables. En ce sens, Ferland est peut-être le plus professionnel de nos chansonniers. Il est très sensible à la présentation technique de son récital et il y apporte beaucoup de soins et d'originalité. On a parfois l'impression qu'il réussit à nous avoir avec des trucs, mais ces trucs sont excellents, comme ces éclairages de lumière crue (lumière stroboscopique accélérée?), alors qu'il fait un "set carré": le mouvement se trouve décomposé, brisé, et le résultat est captivant.

Tout le récital était très bien soutenu par l'accompagnement de Franck Dervieux.

L'Italie à la Galerie Focus

Dans le cadre de son festival italien, la Galerie Focus présentera à compter d'aujourd'hui des oeuvres du graveur Mario Abis et des studios Artemide et O-Luce.

Mario Abis

Mario Abis est considéré comme l'un des maîtres de la nouvelle gravure italienne. Il est né à Chioggia et il a étudié à l'Académie des Beaux-Arts de Venise, où il enseigne maintenant. Il s'est vu décerner de nombreux prix internationaux soit pour ses gravures, soit pour des peintures. Il a exposé un peu partout à travers l'Europe, mais son exposition à la Galerie Focus est sa première en Amérique du nord.

Les studios Artemide et O-Luce

Quant aux studios Artemide et O-Luce, ils sont renommés pour le modernisme, l'originalité et la beauté de leurs créations. Ils

Les activités de Pro Musica

Le samedi, 6 avril, Pro Musica présentera en la Salle Maisonneuve de la Place des Arts, le dernier concert de la série destinée aux élèves des écoles.

Le studio Artemide s'est créé un style que l'on considère maintenant comme classique: il produit des lampes ainsi que des meubles en fibre de verre. L'exposition se poursuivra jusqu'au 23 avril.

A cette occasion, on entendra Frédéric Hand, jeune guitariste américain, âgé de 20 ans, élève de Manuel Goyol et d'Alberto Valdes-Blain, dans des oeuvres de Dowland, Milan, Bach, Carulli, Villa-Lobos et Albeniz. Pro Musica fera également entendre en première audition une oeuvre du jeune compositeur Richard Grégoire, étudiant à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal. Cette oeuvre nouvelle de Richard Grégoire

est écrite pour 12 voix dont deux solistes, orgue électronique, guitare électrique et percussions.

Le jeune auditoire de Pro Musica aura l'immense avantage d'entendre un des plus anciens instruments, la guitare, joué selon le style de l'époque de son invention et selon les données les plus récentes de son évolution.

Signalons que Pro Musica présentera le lendemain, au théâtre Port-Royal, l'orchestre San Pietro de Naples.

"Le Parisien" est fier de présenter le plus grand succès du Cinéma Français

UN FOU-RIRE COLOSSAL!

LOUIS DE FUNES

LA GRANDE VADROUILLE

BOURVIL
TERRY-THOMAS

LE PARISIEN

TOUS LES CINÉMAS

Horaires: 10.00-12.15
2.30-4.45
7.00-9.30 p.m.

LES EXPLORATEURS FRANÇAIS

En collaboration avec Voyages Claude Michel Inc. et Air France

INCROYABLE BRÉSIL



Un extraordinaire document de
MARCEL ISY-SCHWART
Champion du monde de la pêche sous-marine

FILM EN COULEURS

Commentaires par l'auteur, en personne, sur scène

A MONTRÉAL
Sous la présidence d'honneur du
Consul Général du Brésil et de
Madame Carlos Gallo-Rodrigues
Auditorium du PLATEAU
3710 Calixa-Lavallée
Mardi 2 avril, à 8 h. 30 p.m.

A BELOEIL
CENTRE CULTUREL de Beoliel
Boul. Richelieu
Mercredi 3 avril, à 8 h. 30

BILLETS: \$1.50 — ETUDIANTS: \$1.00
Renseignements: le soir tél.: 332-2784

CINÉ-ART FILMS

présente

BIENTÔT LE NOUVEAU LOUIS DE FUNES FANTOMAS 3

14 ANS

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

• LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION • LA NAISSANCE • etc.

HELGA

la vie INTIME d'une jeune femme

COMPLÉMENT DE PROGRAMME
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30

PLAZA CANADIEN STATION BEAUMONT 374-6155 6505, ST-HUBERT
STATION BEAURY 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

VOUS L'AVEZ AIMÉ COMME CHANTEUR
VOUS L'AIMEREZ D'AVANTAGE
COMME ACTEUR!

ADAMO LES ARNAUD

(14 ANS) BOURVIL

CHRISTINE DELAROCHE

COMPLÉMENT DE PROGRAMME
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30

LA ROUTE DE CORINTHE

JEAN-TALON JEAN-TALON, A L'EST DE PIERRE 725-7000
MAISONNEUVE 2019, E. SHERBROOKE 525-2174

EN SEMAINE: 6.20 - 8.05 - 10.15 - DIMANCHE des 12.30

Brigitte Bardot

LAURENT TERZIEFF

2e SEMAINE

EN COULEURS

LES JEUX DE L'AMOUR N'ONT PAS DE LIMITE!

a cœur joie

RÉSERVE AUX ADULTES (18 ANS)

HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30

FLEUR DE LYS 858, E. STE-CATHERINE
STATION BERTI - 288-3303

UN FILM UNIQUE
D'UNE PUISSANCE
CAPTIVANTE!

ARID SUMMER

(L'ESTATE ARIDA)

EN ITALIEN AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

Semaine: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE
STATION BEAURY - 525-8600

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

Vous avez un rendez-vous avec Edie

Profitez d'une agréable soirée remplie de comédie et de musique. La pétillante Edie Adams est à la fois comédienne, chanteuse et artiste de la scène très réputée — en plus d'être très jolie! Vous avez rendez-vous avec Edie et l'orchestre de Nick Martin, jusqu'au 6 avril. Pour réservation appelez 861-3511. Commencant le 13 avril — Xavier Cugat

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

mon amour mon amour

EN DANNOIS S.T. ANGLAIS

431, OHLVY - 374-4521

18 ANS

SUR SEMAINE: 7.00 - 9.15 P.M.
S.A.M. - Dim. 1-3-5-7-9-25

LE 11 AVRIL

mon amour mon amour

MONTREAL-QUEBEC

mon amour mon amour

MONTREAL-QUEBEC

mon amour mon amour

MONTREAL-QUEBEC

mon amour mon amour

MONTREAL-QUEBEC

mon amour mon amour

MONTREAL-QUEBEC

Du 8 au 11 Un Festival intercollégial d'art dramatique

La semaine prochaine aura lieu, au Gesù, le Festival intercollégial d'art dramatique. On y présentera cinq spectacles, dont deux pièces québécoises de Serge Marois. Voici le programme:

8 avril, "Le Mariage forcé," de Molière, par la troupe du Collège Sainte-Marie;

9, "Génouille," de René de Obaldia, par la troupe du Séminaire de Saint-Jean;

10, "Boeing-Boeing," de Marc Camoletti, par la troupe de Jésus-Marie;

11, "Projection" et "Trois-un" de Serge Marois, par un groupe d'étudiants de Longueuil;

Et le 12 avril, "Un chapeau de paille d'Italie," par la troupe du Collège Saint-Ignace.

Vu les difficultés qu'avait rencontrées feu le festival d'art dramatique des collèges classiques, ce nouveau festival sera non compétitif. On a cependant demandé au comédien Gilles Pelletier de faire les commentaires appropriés après chaque représentation.

THÉÂTRE

ASSOCIATION ESPAGNOLE: "Quatuor du Nouveau Jazz Libre du Québec." Jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

LA BOITE A CLÉMENTINE: "Sois toi-même, revue musicale de Clémentine Desrochers et Pierre F. Brault. Vendredi (21h. et 23h.) et samedi 20h.30 et 22h.30.

COMÉDIE-CANADIENNE: "Un matin comme les autres" de Dube - 20h.30

THÉÂTRE DE L'ESCALE: Les Saltimbanques. "Equation pour un homme actuel" de Pierre Morelli (au théâtre-théâtre l'Escale) - 21h.

THÉÂTRE DE QUATROUS: "Un goût de miel" - 21.00 - Samedi - 20h.; dimanche 17h.30.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: L'Exécution de Marie-Claire Blais. Du

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "Comment apaiser un premier ministre" 11.15 - 2.15 - 5.35 - 8.40 - "Un médecin constate" 12.40 - 3.40 - 7.00 - 10.10.

BIJOU - "Bozoaka pour un espion" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Les yeux cernés" - 2.03 - 5.16 - 8.29.

BONAVENTURE - "L'Etranger" - 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.

CANADIEN - "Helga" - 2.15 - 5.50 - 9.30 - "A nous deux Paris" - 12.30 - 4.10 - 7.45.

CHAMPLAIN - "Comment voler un million" 2.05 - 6.01 - 9.57 - "Une sacrée tripouille" 12.10 - 4.06 - 8.02.

CHATEAU - "La main chaude" 1.05 - 4.30 - 7.55 - "Cover Girls" 2.50 - 6.15 - 9.40.

CREMAZIE - "La mélodie du Bonheur" 8.15 - Matinée mercredi 1.15.

DAUPHIN - "Vivre pour Vivre" 7.15 - 9.40 - sam. et dim. 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40.

ELECTRA - "Le tonbeur de ces demoiselles" 1.38 - 4.54 - 8.10 - "Le justicier de l'Arizona" 12.00 - 3.16 - 6.32 - 9.48.

ELYSEE - Salle Renois "Kid Sentiment" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam. 10.00).

FLEUR DE LYS - "A cœur joie" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANÇAIS - "La main chaude" 1.05 - 4.20 - 7.40 - "Cover Girls" 2.50 - 6.00 - 9.20.

GRANADA - "Cover Girls" 1.10 - 4.35 - "La main chaude" 2.50 - 6.15 - 9.40.

JEAN-TALON - "Les Arnauds" sem. 6.20 - 10.15 - Dim. 2.35 - 6.20 - 10.15 - "Route de Corinthe" sem. 8.05 - Dim. 12.30 - 4.10 - 8.05.

MAISONNEUVE - "Les Arnauds" sur sem. 6.20 - 10.15 - Dim. 2.35 - 6.20 - 10.15 - "Route de Corinthe" sem. 8.05 - Dim. 12.30 - 4.10 - 8.05.

MERCIER - "Le justicier de l'Arizona" 8.05 - sam. et dim. 1.33 - 4.49 - 8.05 - "Le tonbeur de ces demoiselles" 6.30 - 9.48 - sam. et dim. 12.00 - 3.16 - 6.32 - 9.48.

PAPINEAU - "Dr Zivago" 2.15 - 8.15.

PARISIEN - "La grande Vadrouille" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30.

PLAZA - "Helga" - 2.15 - 5.50 - 9.30 - "A nous deux Paris" - 12.30 - 4.10 - 7.45.

RIVOLI - "Un médecin constate" - 12.30 - 3.30 - 6.35 - 9.45 - "Comment épouser un premier ministre" 1.55 - 5.05 - 8.10.

ST-DENIS - "Les yeux cernés" - 12.35 - 3.48 - 6.41 - 9.54 - "Bozoaka pour un espion" 1.55 - 5.08 - 8.21.

VERDI - "La Bombe" (The War Game) de Peter Watkins - 6.30 - 9.30.

"LE FILM LE PLUS IMPORTANT ET INSTRUCTIF DEPUIS LES DIX DERNIÈRES ANNÉES"

"un médecin constate"

Dernier programme complet

Rivoli Amherst Versailles

277-4129 1004 STE-CATHERINE E. 388-2943 7265 SHERBOOKE E. 352-0200

Un film de Gogo Verité
Sur la jeunesse d'aujourd'hui

Réalisation: Jacques Godbout

Avec: André Cousineau, François Goy, Michèle Mercure et Louis Pariseau

Musique et chansons des Sinners

Production: Clément Perron
Un film de l'ONF

elysee

14 ans et plus

35 MILTON / 842-6053

AUDACIEUX, TROUBLANT

UN FILM BOULEVERSAANT A NE PAS MANQUER

BLIND DEVOTION

EN CINEMASCOPE ET COULEURS SOUS-TITRES ANGLAIS

EN SEMAINE: 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
DIMANCHES: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

Stationnement disponible

Reserve aux adultes - 18 ans

5025 ouest, rue Sherbrooke - 489-0821

Art CINEMA

BIENTÔT mon amour mon amour

elysee

Blue Bonnets

CE SOIR A 7h.45
LE DIMANCHE A 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

3e SEMAINE!

Une serveuse danoise qui aimait tous ses clients, et vice versa!

virtue RUNSWILD

EN DANNOIS S.T. ANGLAIS

431, OHLVY - 374-4521

18 ANS

SUR SEMAINE: 7.00 - 9.15 P.M.
S.A.M. - Dim. 1-3-5-7-9-25

LE 11 AVRIL

mon amour mon amour

MONTREAL-QUEBEC

mon amour mon amour

MONTREAL-QUEBEC

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE

présente un spectacle de

DANSE MODERNE

sous la direction de Jeanne Renaud

Lundi le 25 mars, 1er avril et 8 avril à 20.30
Les billets sont en vente au Théâtre Port-Royal

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

Vous avez un rendez-vous avec Edie



Profitez d'une agréable soirée remplie de comédie et de musique. La pétillante Edie Adams est à la fois comédienne, chanteuse et artiste de la scène très réputée — en plus d'être très jolie! Vous avez rendez-vous avec Edie et l'orchestre de Nick Martin, jusqu'au 6 avril. Pour réservation appelez 861-3511. Commencant le 13 avril — Xavier Cugat

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

[illegible]



CONSEILLER PROFESSIONNEL

LE COURTIER D'ASSURANCES

EST VOTRE

"HOMME DE CONFIANCE"

L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Avocat du demandeur.

Procureurs du demandeur es-qual.

-et-

Defendeurs.

-et-

LE REGISTREUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL & AL.

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les defendeurs, BERNARD CAYER ET DAME ALINE BARRETTE, sont par les presentes requis de comparaitre dans un delai de trente jours a compter de la derniere publication. Une copie du bref d'assignation et de la declaration a ete laissee au greffe de la Cour Superieure a leur intention.

MONTREAL, le 28 mars 1968.

H.W. Brodeur
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes Bourdon et Bourdon
Avocats,
4 Est, rue Notre-Dame,
Suite 501,
Montreal, P.Q.
Procureurs des demandeurs.



1545 rue McGregor

Luxueuses 1, 2 et 3 chambres a coucher.

Air climatise

Piscine chauffee situee dans magnifique jardin interieur.

Stationnement pour visiteurs

WALDORF CORPORATION

844-3955 ou 935-8509

LE REGISTREUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL.

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les defendeurs, TED ORBAN DAME NADIA ANITA WARREN sont par les presentes requis de comparaitre dans un delai de trente jours a compter de la derniere publication. Une copie du bref d'assignation et de la declaration a ete laissee au greffe de la Cour Superieure a leur intention.

MONTREAL, le 28 mars 1968.

H.W. Brodeur
Protonotaire adjoint C.S.M.

Me LUCIEN LACHAPPELLE,
Avocat,
5971, rue St-Hubert,
Montreal, P.Q.
Procureur de la demanderesse,
Domicile élu a/s B. Goyette,
31, Ouest, rue St-Jacques,
Montreal, P.Q.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

LIGUE NATIONALE CLASSEMENT										
(Division Est)										
	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts			
Canadiens	74	42	22	10	236	167	94			
New York	74	39	23	12	240	164	90			
Boston	74	37	27	10	259	216	84			
Chicago	74	33	27	11	212	222	80			
Toronto	74	33	31	10	209	176	76			
Detroit	74	27	35	12	245	257	66			
(Division Ouest)										
	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts			
Philadelphia	74	31	32	11	173	179	73			
Los Angeles	74	31	33	10	200	224	72			
Minnesota	74	27	32	15	191	226	69			
St. Louis	74	27	31	17	177	191	70			
Pittsburgh	74	27	34	13	195	216	67			
Oakland	74	15	42	17	153	219	47			

HOCKEY

4 grands tournois ouverts

SAMEDI
Ligue Nationale
Boston 2 Montréal 1
Toronto 3 Chicago 0
New York 3 Detroit 1
Pittsburgh 2 Philadelphia 0
St-Louis 3 Minnesota 2
Los Angeles 2 Oakland 2
HIÉR
Canadiens 2 New York 4
Toronto 4 Boston 1
Detroit 5 Chicago 5
Philadelphia 1 Pittsburgh 5
St-Louis 5 Minnesota 3

Compteurs de la LNH

Section Est			
	B	A	Pts
Mikita, Chi.	40	47	87
Esposito, Bos.	35	49	84
Howe, Det.	40	42	83
Ratelle, N.Y.	32	46	78
Gilbert, N.Y.	29	48	77
B. Hull, Chi.	44	31	75
Ullman, Tor.	35	36	71
Bucyk, Bos.	30	39	69
Delvecchio, Det.	22	47	69
Beliveau, Can.	31	37	68
Wharham, Chi.	27	41	68
Section Ouest			
	B	A	Pts
Bathgate, Pit.	20	38	58
Joyal, L.A.	23	34	57
Connelly, Min.	35	21	56
Hampson, Oak.	17	37	54
Boudrias, Min.	18	35	53

Et vous, vous contenteriez-vous de servir un autre cognac?

La "Fine de la maison" dans les meilleurs restaurants de Montréal.
HENNESSY V.S.O.P. RESERVE
Grande Fine Champagne



New York — Les Canadiens de Montréal (champions déjà récipiendaires du trophée Prince de Galles) ont terminé leur calendrier régulier de la saison par une défaite, hier après-midi, subie aux mains des Rangers de New York.

Des buts de Phil Goyette et de Camille Henry en période finale ont valu aux Rangers de New York, une victoire de 4-2.

Bob Nevin et Orland Kurtenbach ont marqué les autres filets des Rangers, tandis qu'Yvan Cournoyer et Ralph Backstrom répliquaient pour l'équipe montrealaise, dans un match de la ligue Nationale de hockey, disputé devant 17,250 spectateurs.

C'est à 8:03 du dernier engagement que Goyette a accepté une passe de Don Marshall pour déjouer le cerbere Rogatien Vachon, dans la cage du Canadien, brisant une égalité de 2-2. Puis, Henry a scellé l'issue du match 3-1-2 minutes plus tard sur un lancer rebondissant de 90 pieds qui a pris Vachon par surprise.

Le Canadien avait réussi à égaliser les chances dans la période médiane, quand Cournoyer et Backstrom ont compté à 25 secondes d'intervalle. Ce fut le 28e filet de la saison pour Cournoyer, tandis que Backstrom atteignait le cap de 20 buts.

Au cours du premier engagement Nevin a ouvert le pointage avec son 28e filet de la campagne, et Kurtenbach a porté le compte à 2-0, lors de la deuxième.

Il s'agissait pour les deux clubs de la dernière joute de la saison régulière. Montréal recevra Boston et Chicago rendra visite aux Rangers, jeudi soir, dans le premier match de la demi-finale de l'Est. Le Canadien a terminé la saison en première position, et les Rangers en deuxième.

Les Rangers terminent donc la saison au deuxième rang dans le classement de la section Est, la troisième place échouant aux Bruins de Boston. Ces derniers rencontreront les Canadiens dans la première série demi-finale des éliminatoires pour la coupe Stanley, dès jeudi, au forum de Montréal. Quant aux Rangers, ils seront opposés aux Black Hawks de Chicago, détenteurs du 1er rang, dans l'autre série.

Les Rangers finissent la saison au 2e rang, les Bruins au 3e!

Déjà couronnés champions, les Canadiens terminent la saison avec deux défaites



Gordie fête son 40e anniversaire de naissance! Le plus grand compte dans l'histoire de la ligue Nationale, Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, souffle ci-haut, sous les yeux amusés de plusieurs jeunes, les 40 chandelles du gâteau de fête que lui ont offert ses coéquipiers, samedi soir, à l'occasion de la célébration de son 40e anniversaire de naissance. Howe s'est également vu offrir le trophée Bruce Norris, à titre du meilleur compte des Red Wings, cette saison, et le trophée des chroniqueurs de hockey de Détroit, décerné annuellement au joueur le plus utile aux Wings.

-Telephoto PA

Les tournois ouverts enfin acceptés!

Les futurs pros accueillent avec joie la décision de la F.I.L.T.

NEW YORK (AFP) — L'acceptation samedi par la Fédération internationale de tennis d'autoriser et de contrôler un certain nombre de tournois "open" dont notamment les grands tournois traditionnels, a été accueillie avec enthousiasme chez les futurs professionnels, avec satisfaction par ceux qui entendent demeurer amateurs et défavorablement par un seul d'entre eux: l'Espagnol Manuel Santana.

L'ancien champion de Wimbledon a fait en effet ressortir que les jeunes joueurs allaient malheureusement faire les frais de cette décision. "Je ne parle pas sur un plan personnel car je n'ai rien à perdre en participant à un tournoi open, mais tout à y gagner, mais avec la présence dans

les grands tournois des professionnels et meilleurs amateurs, les jeunes auront bien du mal à trouver des organisateurs qui les dédommageront de leurs frais", a déclaré à l'A.F.P. le célèbre joueur du Real de Madrid. "Néanmoins, a-t-il poursuivi, je participerai à tous les grands tournois et je suis sûr que les spectateurs et nous-mêmes y trouveront notre compte".

Outre Santana, tous les autres joueurs ont accueilli favorablement la décision de la F.I.L.T.

Pour les futurs professionnels, l'Australien Roy Emerson, les Américaines Billie Jean King et Rosemary Casals, la Britannique Ann Haydon Jones et la Française Françoise Durr, la décision prise à Paris a provoqué un soupir de soulagement, tous étant par-dessus tout désireux de continuer à participer aux grands tournois.

"Je peux signer le cœur léger, je sais maintenant que je pourrai défendre mes titres", a déclaré Billie Jean King.

Tous les cinq qui se joindront aujourd'hui au groupe de George McCall sont persuadés que la F.I.L.T. a oeuvré en faveur du tennis qui finalement est le grand gagnant de cette assemblée extraordinaire.

"Nous nous y attendions tous. C'était la solution la plus sage et la F.I.L.T. a fait ce qu'il y avait à faire", a souligné Roy Emerson.

P. Duncan: 50 points

Le seul nom canadien à paraître sur la liste des hommes pour la Coupe mondiale de ski, liste qui compte 67 noms, est celui de Peter Duncan, de Mont Tremblant, Québec, qui a terminé avec 50 points, hier, sur un pied d'égalité avec six autres skieurs. Par ailleurs, Bob Laverdure, de Sherbrooke, a été disqualifié dans le slalom géant pour avoir raté une porte.

Chez les skieuses canadiennes, outre Nancy Greene, apparaissent notamment, dans les résultats des épreuves d'hier, les noms de Dian Crichton, 36e, 1:48.18; Susan Graves, 37e, 1:48.18; Carol McCarthy, 40e, 1:49.61; et Sue Clift, 41e, 1:50.56, toutes de la région montréalaise.

Coupe du monde

Rosland (C.B. AFP) — Classement de la coupe du monde féminine après le slalom géant de Rosland:
1. Nancy Greene (Canada) 186 points
2. Isabell Mir (France) 150
3. Florence Steiner (France) 144
4. Marielle Gotschel (France) 128
5. Fernande Bochatay (Suisse) 126
6. Anne Farnoe (France) 121
7. Gertrud Gabl (Autriche) 94
8. Olga Pall (Autriche) 88
9. Kiki Cotten (Suisse) 72
10. Christl Haas (Autriche) 65

Les sommaires de dimanche

TORONTO BOSTON		4	DÉTROIT CHICAGO		5
Première période			Première période		
1. Toronto, Rupp	18:10		1. Detroit, Stenkowski	10	3:25
Punitions — Henderson 5:31, Murphy 17:25, Orr 19:49			2. Detroit, G. Jarrett 18		12:18
Deuxième période			Deuxième période		
2. Toronto, Palford 20	1:54		3. Detroit, Bergman 14		14:43
Conacher, Walton	3:37		Punitions — Watson 6:58, Marotte 13:33, Crozier, servie par Young 16:05		
3. Toronto, Pappin 13			Troisième période		
Punitions — Horton 5:02, Pelyk 8:25			4. Chicago, Wharham 27		4:40
Troisième période			5. Chicago, Schmidt 3		12:30
4. Boston, Esposito 32			6. Detroit, Peters 5		13:53
Murphy	8:53		Punitions — Marotte 4:56, Watson 16:02		
5. Toronto, Oliver 16	12:03		Howe mineure, Falkenberg, double mineure, Martin, trois mineures, Marotte, double mineure 19:39		
Conacher, Rupp, Green 10:33			ST-LOUIS MINNESOTA		5
Punitions par			3		PITTSBURGH PHILADELPHIE
Toronto	9 15 8:32		5		1
Boston	9 15 22:46		Première période		
Assistance: 14,310			1. St-Louis, Keenan 12	9:34	
ST-LOUIS MINNESOTA			2. Minnesota, Connelly 35	19:44	
1. St-Louis, Keenan 12			Punitions — Minnesota hanc servi par McCarthy, Melnyk 10:12, Picard 14:00, Goldworthy, R. Flager double mineures 16:56		
2. Minnesota, Connelly 35			Deuxième période		
Cullen, McMahon	19:44		3. St-Louis, McCreary 13	13:46	
Punitions — Minnesota hanc servi par McCarthy, Melnyk 10:12, Picard 14:00, Goldworthy, R. Flager double mineures 16:56			Crisp, Talbot	17:03	
Troisième période			4. Minnesota, MacDonald 19		
3. St-Louis, McCreary 13			Cullen, Cullen		
4. Minnesota, MacDonald 19			Punitions — Crisp 4:42, Vasko 10:27		
5. St-Louis, St-Marcelle 16	5:21		Troisième période		
Sabourin, Arbor	7:40		6. Pittsburgh, Hicks 6		2:43
6. St-Louis, Berenson 24			7. Pittsburgh, Ullrich 18		16:43
McKenney	8:56		Schinkel, Andrea		
7. St-Louis, Crisp 9			Punitions — Bassen servi par Hicks 4:35, Van Impe 10:04, Gauthier 12:15		
8. Minnesota, Goldworthy 14			Troisième période		
Nanne, Balon	18:21		4. Pittsburgh, Hicks 6		2:43
Aucune punition			5. Philadelphia, Lacroix 6		3:54
			6. Pittsburgh, Ingard 15		16:47
			Punitions — Kennedy 2:30, A. McDonald 6:31, Speer 7:36		

Chez les compteurs

Mikita enlève le championnat

Boston — Le centre étoile des Black Hawks de Chicago, Stan Mikita, a remporté le championnat des compteurs de la ligue Nationale de hockey, hier soir, devançant son plus proche rival et ancien coéquipier Phil Esposito, des

Bruins de Boston, par un point dans la course aux bonis.

Esposito s'était en effet assuré une égalité avec Mikita au premier rang avec 84 points en inscrivant son 35e but dans la défaite des Bruins 4 à 1, hier soir, aux mains des Maple Leafs de Toronto. Toutefois, Mikita a marqué son 40e but de la saison en brisant une égalité entre les Hawks et les Red Wings de Détroit, un peu plus tard dans la soirée et recolté une aide, ce qui l'assurait du championnat des compteurs.

Les Bruins qui terminent la saison au troisième rang dans la section Est, seront opposés aux Canadiens dans la demi-finale des éliminatoires pour la Coupe Stanley dès jeudi, au forum de Montréal.

JACKSONVILLE, Floride — Le jeune Tony Jacklin a causé une surprise de taille, hier, en enlevant les grands honneurs de l'omnium de golf de Jacksonville au nez et à la barbe de Arnold Palmer et Doug Sanders. Jacklin est ainsi devenu le premier golfeur britannique à remporter un tournoi majeur dans le circuit de la PGA.

Il a terminé en inscrivant 273 de total, soit 15 coups sous la normale du parcours. Jacklin n'est âgé que de 23 ans.

Encouragez

nos annonceurs



SAVEZ-VOUS VOYAGER?



Le voyageur averti visite l'Europe en Citroën. Plus de problèmes, léger comme l'air, il va gaiement où il veut, bien reposé. Le ski dans les Alpes, le soleil de la Méditerranée, le camping sur tout le continent, rien ne vous résistera, vous venez infiniment plus et mieux.

RESERVEZ VOTRE CITROËN MAINTENANT
Toute heure, elle vous attendra à votre point d'arrivée. Adressez-vous à tout concessionnaire Citroën ou à votre agent de voyage.

CITROËN CANADA LITE
Montréal: 937-7411 / Toronto: 922-6191
Québec: 681-7393 / Vancouver: 683-2445

CITROËN
Service Clientèle
4010 rue St-Catherine, Montréal, Qué.
Veuillez me renseigner, sans obligation de ma part, sur les formules Citroën neuve ou re-nue:
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____
TEL. _____

prêt-auto

Une décapotable? Une sedan ordinaire? Une familiale? ... Quelle que soit la voiture qui vous fait envie ou qu'il vous faut absolument, nous sommes là, même si vous n'êtes pas encore un de nos clients, pour vous aider à vous la procurer à des conditions avantageuses.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès du gérant de la succursale la plus proche de chez vous.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

